

COMITE DIRECTEUR

Réunion des 30 et 31 octobre 2009 à Paris

- Présents : M. Yvan MAININI, Président.
Melle Nathalie LESDEMA.
Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Yolaine COSTES, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER (vendredi), Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Francis FLAMME (vendredi), Jean-Marie FLORET, Frédéric FORTÉ, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Philippe LEGNAME, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Georges PANZA, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPLOT.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président de la Ligue Languedoc-Roussillon), David ATTAR (Président de la Ligue Picardie), Patrick COLLETTE (Président de la Ligue Côte d'Azur), Guy EVRARD (Président de la Ligue Lyonnais), Gérard FAGUET (Président de la Ligue Limousin), Michel GILBERT (Président de la Ligue Auvergne), Alain HENAUT (Président de la Ligue Centre), René KIRSCH (Président de la Ligue Alsace) et Jacques LAURENT (Président de la Ligue Champagne-Ardenne)
- Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Elie CHAUVET et Jacques HUGUET.
- Excusés : Melle Stéphanie PIOGER
MM. Jean-Marc JEHANNO, Christian LECOMPTE et René LE GOFF.
- Absents : Mme Roselyne BIENVENU, MM Frédéric JUGNET et Philippe RESTOUT
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Yann BARBITCH (samedi), Patrick BEESLEY, Sylvain BOURDOIS-CHUPIN (presse) et Christophe ZAJAC. Melles Emmanuelle DIAZ (samedi) et Frédérique VALET.

Réunion du vendredi 30 octobre 2009

1. Ouverture

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il excuse Jean-Marc JEHANNO (congé), Christian LECOMPTE (problème de transport), René LE GOFF (raison de santé) et Stéphanie PIOGER (raison familiale).

Yvan MAININI lit aux membres du Comité Directeur un courrier signé par Roselyne BIENVENU, Frédéric JUGNET et Philippe RESTOUT. (annexe 1)

Le Président sollicite le Comité Directeur afin que chacun puisse donner son avis sur la façon de décompter leurs absences, à savoir si les trois membres sont excusés ou notés absents. Il rappelle également l'article 22 des règlements généraux « Tout membre qui aura, sans excuse préalable et valable, manqué à trois séances consécutives, peut perdre la qualité de membre du Comité Directeur ».

Décision : les membres du Comité Directeur souhaitent exprimer leur déception et décident à l'unanimité de considérer Roselyne BIENVENU, Frédéric JUGNET ainsi que Philippe RESTOUT comme absents.

Informations diverses :

- Depuis août 2009, des acteurs du basket français nous ont malheureusement quitté : Guy PEPINO (ancien entraîneur de Tarare et Superviseur à la LNB), Albert CHAMINADE (membre du Conseil d'Honneur), Michel PIET (ancien Président de la Ligue Champagne-Ardenne), Fernand GUILLOU (ancien joueur) et Georgette COSTE VENITIEN (ancienne entraîneur de l'Equipe de France Féminine).
- Dans le cadre du partenariat avec Dailymotion on enregistre 447 481 liens visionnés.
- Lors du famillathlon, 42 000 personnes se sont arrêtées au stand Basket
- Kidexpo a réuni cette année 71000 visiteurs dont 45 000 enfants de 4 à 14 ans. Le stand FFBB a été très fréquenté notamment grâce à Kinder.
- Notre nouveau partenaire, les Looney Tunes, vient d'effectuer, avec succès, une tournée en France avec comme unique support sportif le basket.
- Le site FFBB connaît une augmentation d'audience de 30 % ce qui entraîne par conséquent une hausse des recettes publicitaires.
- La Commission équipement du CNDS a versé aux projets soutenus par la FFBB la somme de 5 530 000 € sur un total des 70 millions d'euros distribués au cours de l'année.
- Le nombre de licenciés est de 398 054 ce qui représente une augmentation de 2,8 % par rapport à l'année dernière. On note surtout que 80 % de ces licences ont été saisies directement par les clubs.
- Une prospection est en cours pour créer un Centre National de Basket
- L'AFLD a effectué à ce jour 324 contrôles sur le basket contre 80 l'année dernière à la même période. On ne déplore aucun cas positif.
- L'Assemblée Nationale a adopté, lors de sa séance du 29 octobre 2009, l'amendement soutenu par Monsieur Yves BUR, rapporteur de la Commission des Affaires Sociales, prévoyant de mettre un terme au dispositif du droit à l'image collective à compter du 31 décembre 2009.

Francis FLAMME souhaite savoir si une intervention a-t-elle été faite par la FFBB ou par la LNB ?

Yvan MAININI : la LNB a établi une communication en collaboration avec l'ensemble des Ligues Professionnelles Sportives. Un communiqué de presse sera ce jour diffusé par la FFBB. (annexe 2)

Gérald NIVELON a reçu par mail un lien internet proposant de consulter les résultats des matchs par téléphone portable. Il s'avère qu'il s'agit d'une copie du site FFBB saisi par des bénévoles.

Marie-Noëlle SERVAGE indique que d'autres sites procèdent aussi de la même manière et que c'est légal tant qu'aucune opération commerciale n'est associée à ces démarches. Une cellule de veille a été mise en place.

Présentation du schéma organisationnel par pôle

Jean-Pierre SIUTAT présente le document distribué aux membres du Comité Directeur qui rappelle les grandes étapes du dossier et le schéma opérationnel validé par le Bureau Fédéral lors de la réunion du 9 octobre dernier (annexe 3).

Il en ressort : un schéma fonctionnel et non hiérarchique
une volonté de fusionner l'Administratif et la Direction Technique
une cohérence du positionnement des Commissions
une transversalité au sein des services

Yvan MAININI précise que les Vice-présidents et Directeurs de Pôle vont se réunir pour organiser les salariés autour de ce schéma.

Jean-Marie FLORET aimerait qu'un lien se crée entre la Commission Formation du pôle 2 et le pôle 4.

Bernard GAVA souhaite avoir des précisions sur le rôle des Vice-présidents en charge des pôles.

Jean-Pierre SIUTAT : ils ont principalement un rôle de prospection et de gestion du trinôme.

Gérald NIVELON : seul le trinôme interagit et décide sur le prospectif ?

Jean-Pierre SIUTAT : toutes les ressources nécessaires seront sollicitées notamment les dirigeants, les salariés et autres personnes qualifiées.

Gérald NIVELON : concernant la fusion Directeur Général – Directeur Technique National, n'est-il pas dangereux d'avoir un fonctionnaire mis à disposition par l'Etat ?

Yvan MAININI : la situation de mise à disposition n'est pas nouvelle. Le nécessaire a été fait auprès du Ministère de la Santé et des Sports.

2. Débat d'Orientation

a) Pôle 1

Jean-Pierre SIUTAT reprend le calendrier prospectif du pôle 1. On y retrouve les orientations politiques et les objectifs déclinés suite au séminaire des 27 et 28 février 2009 ainsi que les intervenants principaux qui seront sollicités pour répondre à ces problématiques (LNB, NM1, LFB, NF1...).

Afin d'avoir un meilleur suivi d'un(e) joueur (se) jusqu'à sa sortie de la filière de formation voire sa première reconversion, deux observatoires vont être créés : l'Observatoire du Parcours du Haut Niveau et l'Observatoire Parcours de Formation. Un cahier des Charges sera proposé au Comité Directeur des 14 et 15 mai 2010.

Yvan MAININI précise que dans la continuité de ce projet, un auditeur permanent va rejoindre la FFBB.

b) Pôle 3

Jean-Pierre HUNCKLER présente aux membres du Comité Directeur l'organisation du pôle 3 qui recouvre cinq domaines : marketing, communication, événements, merchandising et nouvelles technologies. De nouvelles actions vont être mises en œuvre comme la réorganisation d'un service communication avec deux fonctions précises (interne et externe), la refonte du site internet de la FFBB pour proposer de nouveaux services, une étude des moyens techniques vidéos nécessaires dans les pôles pour une mutualisation des moyens à mener, une stratégie de marques unique FFBB, ...

Yvan MAININI précise qu'il n'y a pas de problème de communication mais de gestion de l'information. Marie-Noëlle SERVAGE est en charge de la stratégie d'information pour y pallier. Il rappelle ensuite que la boutique FFBB est une association indépendante présidée par Daniel SIBOT. D'autre part, les paris en ligne vont entraîner un coût budgétaire par la mise en place de pare-feux d'éthique et de protection des situations.

Thierry BALESTRIERE souhaite une information en interne sur l'avancement des différents travaux. Il pense que la FFBB est maître d'ouvrage sur les événements sportifs, FBO en est le maître d'œuvre.

Jean-Pierre SIUTAT : pour les grands événements, la structure organisationnelle idéale est une Cellule Locale d'Organisation comprenant un membre du Bureau Fédéral, un club professionnel, les Ligues Régionales et Comités Départementaux géographiquement concernés ainsi que les salariés FFBB en charge du dossier. Cela a bien marché lors des matchs de qualifications à l'Euro 2009 de l'Equipe de France à Pau.

Yvan MAININI : une lettre de principe de demande de soutien de l'Etat, du Ministère de la Santé et des Sports et du CNDS va être prochainement envoyée pour l'organisation de l'Euro 2015 masculin. Cette compétition est des plus intéressantes car elle sera qualificative pour les Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro.

c) Pôle 4

Pierre COLLOMB expose aux membres du Comité Directeur les documents distribués. Le rôle prospectif du pôle 4 se traduit par la proposition d'idées sans a priori conformiste. Au-delà des aspects politiques, il faut tenir compte des problématiques de compétences des collectivités territoriales. Quatre services opérationnels sont à prévoir : organisation territoriale, relations territoriales, pratiques et optimisation des ressources humaines. Les principales actions engagées sont l'élaboration d'un

ouvrage de référence définissant les « contenus de formation avant 13 ans » ainsi que la mise à jour du recensement des CTF, coordination et suivi de leurs missions. Des enquêtes sont importantes à faire : un inventaire exhaustif des ressorts territoriaux à réexaminer et des structures à reconsidérer / une estimation du financement global du basket par les différentes collectivités territoriales / un inventaire des zones difficiles où le basket a du mal à se développer ou se maintenir. Il conclut son exposé avec des propositions de réflexions à mener sur les conditions d'accès aux championnats de France et les mesures sportives de compensation des handicaps naturels ainsi que le projet inter-clubs de formation.

Jean-Marie FLORET : la FFBB va-t-elle attendre les redécoupages géographiques de l'Etat pour avancer ?

Pierre COLLOMB : certains aménagements dans les territoires ne nécessitent pas d'attendre les directives de l'Etat. Des ajustements seront évidemment à faire par la suite.

Jean-Pierre SUITAT souhaite revenir sur la problématique des métropoles. Ce dossier est à anticiper car il est au cœur du développement du basket. Le financement d'actions pour développer le monde rural se fera suite à celui dans les métropoles.

Jean-Yves GUINCESTRE : faudra t-il, lors des transferts de compétences des Ligues Régionales aux Comités Départementaux et vice versa, modifier les attributions de compétences de la part de la FFBB auprès des instances décentralisées ? Comment cela va-t-il se traduire en terme de calendrier sur le terrain ?

Yvan MAININI : tout se fera de manière progressive.

Pierre COLLOMB : la première chose est de sensibiliser tous les acteurs du basket autour de telles problématiques. Ensuite il est évident que du sur mesure devra être fait en tenant compte des réalités locales.

Yannick SUPIOT : on parle beaucoup de l'entité club mais on ne retrouve pas dans le document des passages où il est entendu sur les propositions du pôle 4.

Pierre COLLOMB : la base du raisonnement consiste à ne pas avoir de position individualiste mais aller dans l'intérêt du basket français.

Frédéric FORTE : la population va se développer dans les grandes villes mais aussi dans le monde rural. Le problème sera le même partout. Il faudrait réfléchir à la problématique de double licence.

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Comité Directeur qu'une enquête va être menée par la FFBB sur la part des subventions publiques auprès des Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs. Cette enquête se déroulera en deux temps. A partir du 05 novembre et jusqu'au 04 décembre 2009, les comités et ligues pourront accéder au formulaire en ligne dédié. A partir du mois de janvier, ce sont les clubs qui seront à leur tour sollicités.

Jacques LAURENT précise que ce travail avait été entrepris lorsqu'il était Président de la Commission des Finances. Cependant n'était pas inclus à l'époque le point de vue des clubs.

Jacqueline PALIN demande si le poids de l'emploi sportif sera traité.

Frédéric FORTE : s'agit-il des subventions pures ou des prestations ? Pécuniaires ou matérielles ?

Jean-Pierre SIUTAT précise que cette enquête traite des subventions directes.

David ATTAR : il est plus facile de définir des subventions pour un Comité Départemental (Conseil Régional et CNDS) que pour un club.

Jean-Pierre SIUTAT : cela concerne seulement ce que touchent directement les clubs.

d) Coupe de France Joë JAUNAY

Philippe LEGNAME revient sur la réunion qui a eu lieu le 16 octobre dernier. Les clubs de LFB souhaitent pour cette année que :

- les 16^{ème} et 8^{ème} de finales soient organisées par zone géographique mais qu'à partir du quart de finale il y ait un tirage complet.
- Les demi-finales ne soient pas organisées sous forme de plateau

Pour la saison prochaine ils souhaitent :

- Un tour de Coupe de France avant la trêve de décembre soit ajouté
- Que les demi-finales soient organisées en matchs aller-retour
- Qu'une réunion soit planifiée afin de faire le bilan et préparer les prochaines saisons

Yvan MAININI : lorsque le Tournoi de la Fédération a été supprimé, le choix a été fait d'organiser les phases de ½ finales en un lieu unique car cela est un instrument de promotion très clair.

Françoise AMIAUD : le tirage initial permettait aux clubs d'anticiper sur les matchs pour communiquer autour de la compétition et demander des subventions.

Marie-Noëlle SERVAGE : en ce qui concerne le tirage complet, cela permettrait surtout d'ajouter de l'aléatoire dans les rencontres. Pour la question des ½ finales aller / retour il y a un problème de calendrier (manque de date). D'autre part le lieu unique permet de faire de la promotion dans une zone où le basket féminin n'est pas massivement implanté.

Jean-Pierre SIUTAT : Cela serait dommage de supprimer cette formule car cette compétition est un instrument de communication fort pour faire connaître le basket féminin en province.

Thierry BALESTRIERE remarque qu'au 30 octobre 2009 aucun site n'est défini pour recevoir les rencontres de 2010.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que le cahier des charges est prêt selon la décision qui sera prise.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que les tournois du Haut Niveau de basket féminin qui ont eu le plus de succès se sont produits dans des zones où il n'y pas de clubs de LFB.

Décision :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité que :

- Les quarts de finales seront tirés de manière aléatoire
- Les demi-finales seront organisées en plateau

Il refuse à l'unanimité que les matchs de demi-finales soient organisés en aller-retour.

e) Etude OTM

Jacques DENEUX présente aux membres du Comité Directeur un projet de travail afin de proposer un bilan à la réunion des 18 et 19 décembre 2009.

Les pistes de réflexion sont les suivantes :

- Un OTM doit pouvoir être désigné dans son club
- Indemnité renforcée, frais de déplacement réduits
- Pas de charte mais plutôt des obligations sportives en fonction des niveaux
- Désignations à compétence fédérale pour le Haut Niveau
- Désignations à compétence « Ligue Régionale » pour le Championnat de France
- Formation continue et revalidations annuelles par les organismes qui désignent
- Définition d'une durée maximale d'exercice sur un niveau donné

Un débat s'engage.

Il partage deux autres informations sur la CFAMC:

- Il y a 10 000 arbitres ce qui représente une baisse de 800 arbitres par rapport à la fin de saison

- Les camps d'été 2009 ont rassemblé moins de stagiaires que l'an dernier. Cela s'explique principalement par la multiplication des camps.

Yannick SUPIOT souhaite que les Ligues Régionales et les Comités Départementaux soient informés des validations des niveaux ainsi que des contraintes.

Jacques DENEUX : C'est ce qui est fait mais semble t-il avec retard cette saison.

Réunion du samedi 31 octobre 2009

3. Administration Générale

a) Local 111

Jean-Pierre HUNCKLER : à ce jour les travaux de mise à nu sont terminés dans les délais. Le perçage de la porte entre le 5^{ème} étage du 111 et le 6^{ème} étage du 117 est également fini. Christophe ZAJAC travaille sur la mise en place des services dans les nouveaux locaux. Les plans seront définitifs après une réunion qui aura lieu le 4 novembre prochain avec l'architecte. La réorganisation géographique du 117 se fera en tenant compte des besoins des différents pôles.

b) Licence Agent Sportif BERGEZ AU MAIRE

Christophe ZAJAC revient sur les raisons de la suspension de la licence d'Agent Sportif de Monsieur BERGEZ AU MAIRE lors du Comité Directeur du mois de juin 2009. La situation étant débloquée, la Commission des Agents Sportifs sollicite la validation de cette licence rétroactivement.

**Décision : le Comité Directeur accepte la proposition de renouveler la licence de Monsieur BERGEZ AU MAIRE rétroactivement.
22 pour, 1 contre et 4 abstentions**

c) Grippe A / H1N1

Marie-Noëlle SERVAGE souhaite faire un point sur la situation et définir une politique pour la FFBB concernant ce sujet en ce qui concerne l'administratif :

- Un Plan d'Action de Continuité (PAC) a été mis en place.
- Le matériel adéquat est en stock au sein du siège de la fédération
- Les informations du Ministère de la Santé ont été communiquées pour protéger les salariés

Il convient de prendre une décision pour le volet sportif.

Jean-Yves GUINCESTRE souligne qu'il n'y a pas de certitudes médicales pour savoir si oui ou non une personne est atteinte de la grippe A. Il rappelle que les principaux symptômes de la grippe H1N1 sont: fièvre + frisson + toux. Il souhaite établir une procédure afin d'appréhender les éventuels cas durant la saison.

Jacques HUGUET: on ne sait pas vraiment ce qui attend les français. Les médias et les politiques se sont appropriés la grippe A dans un contexte social marqué par la crise.

Thierry BALESTRIERE précise que le travail risque de se faire sur du déclaratif car on n'a pas les moyens pour vérifier la véracité des cas.

Jean-Pierre DE VINCENZI: il y a un fossé entre la théorie et la pratique. On ne peut pas négliger les imprévus du terrain.

Décision : le Comité Directeur souhaite mettre en place la procédure suivante: si un club déclare 3 cas avérés (avec justificatifs) dans une équipe à H – 30 d'un match, une commission composée de Marie-Noëlle SERVAGE, Jean-Yves GUINCESTRE et Philippe LEGNAME devra statuer sur la suite à donner à la rencontre.

4. Organisations Diverses et Communication

a) Point sur les Equipes de France (été 2009)

Jean-Pierre DE VINCENZI fait un état de cette fin de campagne d'été qui s'est révélée être positive pour la plupart des Equipes de France engagées en championnat.

- Les équipes de jeunes ont obtenu 5 médailles sur les 6 engagées.
- L'ensemble des équipes féminines sont médaillées (sénior et U20 en or, U18 en argent et U16 en bronze).
- Les U20 et U18 garçons sont médaillés d'argent en Championnat d'Europe.
- Pour les U20, il en résulte que la relève des équipes séniors est très intéressante. Cependant cela paraît plus problématique chez les garçons que chez les filles notamment pour des raisons des sorties de Centre de Formation et des choix de clubs par les joueurs.
- Les deux Equipes de France Seniors sont qualifiées pour les Championnats du Monde de 2010.
- L'Equipe de France Masculine finit 4^{ème} du Championnat d'Europe avec 8 victoires et 1 défaite.

Yvan MAININI et les membres du Comité Directeur souhaitent remercier Gérard BERGER, Président du Comité Départemental de Moselle, pour la qualité de l'organisation des Championnats d'Europe U18 qui ont eu lieu du 23 Juillet au 2 Août 2009 à Metz.

Patrick BEESLEY revient sur le parcours de l'Equipe de France sénior masculine lors du Championnat d'Europe en Pologne. Les objectifs fédéraux ont été atteints. Il souhaite souligner l'investissement des joueurs au travers de la charte ainsi que le public qu'ils ont su fédérer. Pour conclure il remercie le staff technique, médical et administratif qui a évolué aux cotés des joueurs tout au long de la compétition et en amont. En ce qui concerne l'équipe, la nouvelle génération est porteuse d'espoir pour la suite.

Les membres du Comité Directeur tiennent particulièrement à féliciter Patrick BEESLEY pour son engagement total. Il a su créer un lien fort avec les joueurs. Ils souhaitent également remercier Jean-Pierre SIUTAT pour l'organisation des matchs qualificatifs à Pau. Ce fut un événement de grande envergure.

Jean-Pierre DE VINCENZI conclut en indiquant que le niveau du basket international a évolué et il faut s'attendre à quelques difficultés dans l'avenir. Cependant les équipes de France ont su montrer qu'elles étaient prêtes avec les 5 médailles obtenues.

b) LFB : Open et vidéo

Thierry BALESTRIERE revient sur l'Open LFB qui s'est déroulé le dernier week-end de septembre :

- Des temps forts consacrés aux Equipes de France
- Des animations mini basket qui ont permis d'associer toute la famille basket
- Autant de billets vendus que l'année dernière
- 12 000 connexions sur LFB TV
- Un budget global identique à l'année dernière

Cependant quelques points faibles sont à signaler :

- Faibles recettes
- Animations diverses de faible qualité
- Des produits de partenariat bas

Thierry BALESTRIERE tient à remercier les personnes qui se sont investies sur cet open et qui ont permis d'organiser un événement de qualité.

Il présente aux membres du Comité Directeur le clip promotionnel de la LFB. Ce clip sera mis en ligne sur notre site internet.

c) Les 10 jours du Basket à Paris

Emmanuelle DIAZ présente aux membres du Comité Directeur le projet des 10 jours du basket à Paris qui se dérouleront du 6 au 16 mai 2010. Les principaux objectifs de cet événement sont :

- proposer du basket aux passionnés comme aux néophytes
- promouvoir les différentes pratiques
- rendre le basket accessible au plus grand nombre

Yolaine COSTES propose d'associer les DOM – TOM dans ce projet de grande envergure.

Emmanuelle DIAZ : tout est envisageable. Cependant pour que le message soit fort il faut le faire vivre ce qui nécessite un investissement logistique et d'animation.

Jean-Yves GUINCESTRE rappelle la nécessité d'avoir une antenne médicale sur place. Il précise également que le secteur basket de l'UNSS risque de rencontrer un problème de calendrier pour répondre présent au rendez-vous. .

Les propositions de visuels pour les supports de communication sont présentés aux membres du Comité Directeur.

Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS salue l'idée de basket mobile et conseille de cibler des lieux fréquentés par les enfants.

Emmanuelle DIAZ confirme que le projet bénéficie du soutien de la Mairie de Paris. Des enfants des différents quartiers seront invités à rejoindre les points de ralliement.

d) Championnat du Monde U17 Féminin 2010

Catherine GISCOU propose aux membres du Comité Directeur le document présenté aux collectivités locales lors de la réunion du 8 Octobre 2009 à Toulouse.

Jean-Pierre DE VINCENZI : il serait intéressant de coupler un stage entraîneur / centre de formation LFB.

Nicole VERLAGUET souhaite connaître les démarches à engager pour y emmener les classes sportives et sélection du Comité Départemental du Puy de Dôme.

Cathy GISCOU précise qu'un travail est en cours pour répondre à ces problématiques.

e) Opération Solidarité

Jean-Marie FLORET : La réflexion que nous avons menée pour mettre en œuvre cette opération nous a conduit à proposer plusieurs formes d'aides en rapport avec l'emploi. Les Comités Départementaux concernés par celles-ci, pourront ainsi construire un « Projet » dont l'objectif sera d'assurer le développement de leur structure grâce à un partenariat fédéral reposant sur:

- une action construite dans la continuité
- une action contrôlée et évaluée
- une action coopérative motivée et remotivée par les résultats

5. Questions Diverses

- Yvan MAININI propose au Comité Directeur :
 - **6 nouveaux labels Ecoles Françaises de Mini Basket pour une durée de 3 ans (jusqu'en juin 2012):** ES Cour Cheverny – Cheverny (41), ES Sartrouville (78), CS Igny BB (91), ASPTT Rouen (76), Avrille Basket (49) et BC Mehunois (18)
 - **4 renouvellements de labels Ecoles Françaises de Mini Basket pour une durée de 3 ans (jusqu'en juin 2012):** Entente Le Chesnay Versailles (78), Levallois LCB (92), Avenir St Romain Le Puy (42) et ES St Léonard Angers (49)
 - **1 prorogation de label Ecoles Françaises de Mini Basket avec mise en place d'un projet-école jusqu'en juin 2012:** ES Marzy (58)

- **1 transfert de label Ecoles Françaises de Mini Basket suite à leur fusion au club suivant** : Saint Aubin Maylis à Real Chalossais (40)
- **5 nouveaux groupements sportifs enregistrés au 30 Octobre 2009** : AS de la Sureté Publique de Monaco (06), ARM-GBC Clermont l'Hérault (34), SX3 Association Montpellier (34), BC Sierckois (57) et Génillac BC (42).

Décision : accord du Comité Directeur.

- **Gérald NIVELON** : Que risque un Président de club s'il n'applique pas la décision de Comité Directeur du 28 juin dernier stipulant que « lors des phases interdépartementales qualificatives au championnat régional jeunes, les joueur(euse)s aient un surclassement régional » ?

Jean-Yves GUINCESTRE : si les instances locales préfèrent suivre la décision de la Commission Sportive de la Ligue d'Auvergne, c'est leur choix. Mais il y a des règles médicales à ne pas négliger.

Yvan MAININI : les règlements fédéraux sont ceux à appliquer.

- **Jean-Marie FLORET** : quelle interprétation doit-on faire de l'article 13.1 ?
Article 13.1 : « Pour prendre part aux rencontres de Championnats, Trophées ou Coupes de France, tous-toutes les joueurs-euses et entraîneur doivent être régulièrement qualifiés-es pour leur association ou société sportive et l'équipe inscrite sur la feuille de marque constituée conformément aux règles de participation de la compétition concernée. »

Yvan MAININI précise que cela signifie qu'il y a d'une part une obligation d'être licencié à la date de la compétition et que la composition de l'équipe doit correspondre aux obligations de la catégorie.

Pierre COLLOMB précise que ceci n'implique pas que l'entraîneur soit licencié dans l'équipe du club qu'il dirige et qu'il sera peut-être nécessaire de reprendre la rédaction de cet article pour plus de clarté.

- **Jacques DENEUX** : le film « Les Arbitres » est disponible ce week-end dans le supplément de l'Equipe.
- **Cathy GISCOU**: les inscriptions pour le Challenge Benjamin(e)s 2010 seront bientôt ouvertes. L'hébergement sera financé par la FFBB et les déplacements par la Ligue Régionale. Les épreuves ont été légèrement modifiées avec une nouveauté qui est un Tournoi 3X3. La NBA sera partenaire du projet.
- **Nadine GRANOTIER** demande à ce que les clubs / Comités Départementaux / Ligues Régionales fassent systématiquement parvenir à la Commission des Jeunes les dossiers Ecole Française de Minibasket sous format informatique.
- **Bernard GAVA**: jeudi 29 octobre 2009 a eu lieu une réunion avec Frédéric GILARDOT, Conseiller Technique 1^{er} degré / Handicap et Sport au Ministère de l'Education Nationale concernant la convention Ministère Education Nationale / USEP / UNSS / FFBB.
- **Jean-Yves GUINCESTRE** : La COMED attire l'attention sur le manque de suivi des arbitres de plus de 35 ans sur la visite et l'ECG annuel.
Il rappelle que les surclassements des jeunes pour le Championnat de France ne s'appliquent que pour des cas particuliers.
Il informe également le Comité Directeur du départ de Vincent CAVELIER de ses fonctions de Médecin Directeur National le 1 janvier 2010 au profit de l'ASCM.

Le Comité Directeur souhaite remercier Vincent CAVELIER pour son travail remarquable au sein de la FFBB.

- **Patrick COLLETTE** : la FFBB va-t-elle communiquer sur les incidences du projet Balladur ?
Yvan MAININI souligne que ce document sera fait par le CNOSEF.

- Nathalie LESDEMA salue l'initiative de la Ligue de Guadeloupe qui a organisé les 10 et 11 octobre 2009 son premier Open Féminin. Cela permet de revaloriser le basket féminin qui connaît actuellement une crise. Elle informe le Comité Directeur qu'elle a été la marraine de cette première édition et souhaite remercier les organisateurs pour leur accueil.
- Jacques HUGUET souligne une erreur dans la revue Basket Magazine de l'Assemblée Générale à Lille en 2009, à savoir l'absence de la remise l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE.
- René KIRSCH: le document de « classement Terrains » sera en ligne sur le site de la FFBB avant le prochain Comité Directeur. Aura lieu courant 1^{er} trimestre 2010, une réunion entre les différents Responsables Régionaux Salles et Terrains pour les informer sur les nouvelles dispositions des tracés.
- Françoise AMIAUD donne quelques informations:
 - Basket en Famille s'adressera cette année à 600 clubs.
 - Un réplica du maillot de l'Equipe de France, financé par Kinder, sera envoyé au Secours Populaire, aux Ligues Régionales et Comités Départementaux.
 - Le sport sera à l'honneur au Salon des Maires se tiendra les 17, 18 et 19 novembre prochains, Porte de Versailles. La FFBB lancera à cette occasion le Challenge des Maires.

Elle félicite également Nadine GRANOTIER major de sa promotion à l'Université de Nanterre.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 18 et 19 décembre 2009 à Paris